

## Editorial

Après une tentative réussie mais sans suite, Urapeda info redémarre. Nous prenons l'engagement de le faire paraître quatre fois par an. Notre vie associative régionale et les activités portées par nos associations sont multiples. Elles méritent d'être portées à la connaissance de tous.

**Michel Gargam,  
Directeur**

## - Sommaire -

- 1 - Editorial
- 1 - Inauguration des locaux à Brest
- 2 - Le Pôle Etudiant
- 2 - un projet de loi pour la reconnaissance de la LSF
- 3 - faites-leur signe
- 3 - La langue des signes par le jeu
- 4 - Stage parents d'enfants sourds à Saint-Malo
- 4 - Ateliers de LPC pour les membres de l'ADEPEDA 35
- 5 - Les nouvelles des associations
- 6 - Adresses internet, publications

## L'URAPEDA Bretagne et l'inauguration des locaux à Brest le 1<sup>er</sup> février 2002

**L'Adepeda 29 (Association départementale des parents d'enfants déficients auditifs) a inauguré, hier, ses nouveaux locaux (zone de Kergonan), en présence de la ministre de la Justice Marylise Lebranchu, et de plusieurs élus locaux, une bonne occasion pour faire quelques mises au point.**

Marylise Lebranchu a suggéré, hier, que les enfants des écoles apprennent quelques signes pour communiquer avec leurs camarades malentendants.

*Les sourds et malentendants, a déclaré Martine Barosco, vice-présidente de l'Adepeda 29, sont une minorité silencieuse, mais aussi une minorité mécontente car trop souvent ignorée. Nous luttons depuis des années pour faire reconnaître la langue des signes. Le même combat que pour les langues régionales. Elle a ajouté : la surdité est un handicap qui ne se voit pas, mais qui a des conséquences psychologiques et sociales très graves. Il faut se battre contre cette marginalisation. Les sourds doivent être reconnus comme des citoyens à part entière.*

Marylise Lebranchu a indiqué que le gouvernement voulait adopter une nouvelle approche : *Les enfants malentendants sont habituellement dirigés vers des structures spécialisées. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées, propose de renverser les choses. Il faudrait que les écoles puissent s'adapter pour les accueillir. S'il y a vraiment des problèmes, des solutions extérieures à l'école pourraient être alors trouvées.*

Le maire, François Cuillandre, a rappelé que le parlement des enfants, en mai, discuterait d'une loi pour la reconnaissance officielle de la langue des signes *et vous savez que les propositions de loi des députés juniors sont souvent reprises par les députés*

Nicole Gargam, présidente de l'UNISDA (union nationale)



*De gauche à droite : Marylise Le Branchu, Nicole Gargam, Martine Barosco, Michel Kerdiles, François Cuillandre.*

a profité de l'occasion pour développer la position de l'ensemble des associations de parents et d'adultes sur le nouveau droit à compensation défini notamment en ce qui concerne la mise en oeuvre d'aides humaines (interprètes LSF, codeur LPC...) et d'aides techniques (prothèses HF, sous-titrage).

Michel Kerdiles, le président de l'association, a aussi rappelé les difficultés de communication : *Il est très important, d'abord, d'essayer de bien comprendre ce qu'exprime l'enfant par des signes, des sons, des mouvements de lèvres, et de bien lui expliquer ce qui se dit autour de lui. Ensuite comprendre les mots est une chose, leur donner du sens en est une autre.* 300 heures de cours sont nécessaires pour apprendre correctement le langage des signes.

Cent cinquante personnes fréquentent régulièrement l'association où travaillent six professionnels (dont deux pour les cours de langue de signes et trois pour la communication).

## Le Pôle Etudiants

### *L'intégration des étudiants sourds et malentendants en France*

Les trois grands acteurs de cette intégration sont : les financeurs (AGEFIPH : 70% ; Universités et FSE) ; les structures d'enseignement supérieur ; le réseau associatif : les URAPEDA (pour 2/3) et le CESENS (pour 1/3).

#### **Action de l'enseignement supérieur en faveur des étudiants handicapés**

*Universités & écoles supérieures directement rattachées aux ministères :*

Chaque Université étant autonome et libre de conduire sa politique d'intégration, il existe en la matière une certaine disparité des actions menées sur le terrain ; Disparité contrebalancée par une politique Nationale en faveur des personnes handicapées :

- affirmation que toute Université a le devoir d'accueillir tout-un chacun,
- refus de spécialisation dans l'accueil des non-valides : pas de structure *spécialisée aveugles* ou *spécialisée sourds*
- obligation par l'Education Nationale de nommer par site un *chargé d'accueil des étudiants handicapés*. Enseignant ou administratif, coordinateur des différentes actions.

Une rencontre Nationale de ces chargés d'accueil est organisée annuellement par le ministère.

- incitation des Universités à inscrire dans leur contrat d'établissement adressé au Ministère, une ligne budgétaire clairement définie à l'usage d'actions menées en faveur de l'intégration des étudiants handicapés.

*Autres structures :*

- Lycées : le proviseur peut solliciter le rectorat pour 1 à 3 heures hebdomadaires, pour un soutien au jeune par les professeurs.
- Structures dépendant de l'agriculture, la santé, la culture : rien d'officiallement organisé ou financé
- Ecoles complètement privées : idem

#### **L'action des URAPEDA à travers la France**

Nos associations accueillent environ 500 étudiants par an. Nous définissons avec eux les mesures d'intégration : *accessibilité et compensation*, en fonction de leur surdité et dans le respect de leur mode de communication.

- Accessibilité* : pendant les cours, améliorer la réception sonore ou rendre visible ce qui ne peut être entendu,
- *Photocopie* : organisation de l'accès quotidien et facile à la photocopieuse,
- *Le codage LPC* : réalisé par un professionnel de la surdité, il permet par un système de codage manuel la différenciation des phonèmes, évite les sosies labiaux, permettant une meilleure lecture labiale,
- *L'interprétariat L.S.F* : le professionnel est un interprète ou un interface de communication,
- L'aide à la communication par oral ou par écrit est essentiellement utilisée lors des T.P ou cours de langue.

## Un projet de loi pour la reconnaissance de la L.S.F

*Bravo aux enfants de l'école de la Pointe !*

#### **Article 1er**

La LSF, le langage des personnes sourdes et malentendantes, devient une langue à part entière dans la République Française.

#### **Article 2**

L'État garantit aux personnes sourdes et malentendantes la possibilité d'utiliser la LSF pour exercer l'ensemble de leurs droits de citoyens, notamment à l'école et au travail. La présence d'un interprète est un droit.

#### **Article 3**

L'État permet aux personnes sourdes et malentendantes de bénéficier d'un accès privilégié à Internet et aux chaînes de télévision visant ce public spécifique. Les chaînes publiques feront un effort d'accessibilité de leurs programmes pour la communauté sourde.

#### **Article 4**

Les enseignants volontaires pour intégrer des élèves sourds dans leur classe seront formés à la LSF par l'Éducation Nationale.

**Non, non, vous ne rêvez pas ! C'est bien un projet de loi. Il a été écrit, par la classe de CM2 de l'école de la Pointe, à Brest, qui participe au Parlement des enfants. Voici comment ce projet est né :**

Nous sommes les 19 élèves de CM2 de l'école de la Pointe à Brest. Nous avons le plaisir de vous écrire car dans notre école il y a un institut pour élèves malentendants, et ainsi nous communiquons avec eux. Le samedi matin, un adulte sourd vient apprendre la LSF à tous les enfants de l'école. Nous avons 3 élèves sourds dans notre classe et nous avons réfléchi ensemble à tous leurs problèmes (bruits parasites, brouhaha, chuchotement, choses qui tombent). Il y a même eu des adultes sourds qui sont venus témoigner de tous leurs problèmes dans leur vie quotidienne. Nous avons donc rédigé une proposition de projet de loi pour le Parlement des enfants pour que la Langue des Signes soit reconnue officiellement.

Nous sommes contents d'avoir participé à ce projet. Il a fallu réfléchir, écouter, penser, imaginer, écrire, décider... C'est notre travail et nous en sommes fiers. Il est important car nous avons essayé d'aider les autres, de ne pas être égoïstes. Nous serons très déçus s'il n'est pas retenu dans les dix projets de lois restants. C'est la première fois qu'on fait de la politique et on voit que pour changer les choses, il faut se battre. (Le 9<sup>e</sup> Parlement des enfants aura lieu le 11 mai 2002)

*La classe de CM2, école de la Pointe*

**Faites-leur SIGNE :**  
ils interprètent pour les SOURDS !

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine a décidé de créer un Service Départemental d'Interprétariat pour les personnes sourdes.

Il s'adresse aux personnes sourdes et malentendantes, mais aussi aux administrations, associations, organisations et collectivités du département... qui ont des besoins d'interprétation.

Le Conseil Général, conformément au Schéma Handicap 35, tenait à s'engager auprès du public Sourd; l'URAPEDA, investie depuis maintenant 15 années dans le champs de la Surdit  (emploi, formation,  tudes sup rieures, formation parentale...), constatait une carence dans le domaine de la «Vie Sociale».

Ces 2 volont s r unies, vers un objectif de Citoyennet  Active pour les personnes sourdes, donnent lieu   l'ouverture de ce Service ; plusieurs interventions ont lieu depuis Novembre 2001. La promotion officielle d marre au 1<sup>er</sup> f vrier 2002.

Il r pond principalement aux demandes relevant de la *Vie Sociale* (sant , logement, famille, budget...), *Culturelle*, des loisirs... en journ e, soir e et week-



**SILS**  
Service d'Interpr tariat  
en Langue des Signes

end (un N  est pr vu pour les Services d'Urgences). La cotisation annuelle (pour les personnes sourdes) est de 7   (elle ouvre droit   10 heures d'Interpr tariat et   participer   la d signation des repr sentants des usagers pour le Comit  de Suivi). Les heures suivantes sont ensuite factur es   2  /heure. Les prestations aupr s des administrations, organismes divers... sont soumises   d'autres tarifs].

Le Service Public d'Interpr tariat en Langue des Signes d'Ille et Vilaine de l'URAPEDA est compos  d'une  quipe de professionnels dont la d ontologie sert le respect et la confidentialit ... alors n'h sitez pas   leur **FAIRE SIGNE !** ...

### Coll ge de l'Iroise : la langue des signes par le jeu

L titia Danet, formatrice en langue des signes (au centre de la photo) et les enseignants du coll ge de l'Iroise qui ont particip    cette action  ducative.

Formatrice en langue de signes   l'Urapeda, L titia Danet  tait, la semaine derni re, l'invit e du coll ge de l'Iroise : avec les  l ves de cinqui me 6 et leurs enseignants, elle a convers . Tous ont d couvert la langue des signes, ils se sont ouverts aux difficult s du monde des sourds, apprenant dans le silence, mimant et s'ext riorisant.

#### Un c d rom r alis 

Avec Jean-Jacques Pell , principal-adjoint, les enseignants volontaires pour cette exp rience : Caroline Le Berre, professeur d'histoire, Madeleine Coatan a, professeur de lettre, et Michel Masson, professeur d'histoire- g ographie et d'instruction civique, ont fait un premier bilan de l'op ration. Elle est concluante, les  l ves ont  t  tr s int ress s par cette action p dagogique. Ils ont m me cr e un c d rom en plusieurs langues : «Apprendre la langue des signes par le jeu.

Ce c d rom sera adress    des  l ves de Turin (Italie), Budapest (Hongrie) et L'Olleria, pr s de Valence (Espagne), lesquels participent ensemble   un projet



Comenius financ  par l'Union europ enne. En 1999, le th me avait  t  d cid  : le jeu. Un livre de jeux trilingues avait alors  t  r alis  par les  l ves de cinqui me du coll ge de l'Iroise. L'an pass , c' tait un film sur les jeux bretons; les athl tes et lutteurs de Ti-ar-Gouren, de Berrien, y avaient particip . «Bien s r, les  l ves changent chaque ann e, mais l'action se poursuit avec les m mes  tablissements scolaires; cette fois, avec ce c d rom sur le langage des signes, c' st encore une r alisation tr s positive que nous adressons   nos correspondants », ont d clar  les enseignants.

## Stage Initiation à la surdité pour Parents de jeunes enfants ( 0 / 6ANS) du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2002 à Saint- Malo (35)

La découverte de la surdité est pour chaque parent un moment difficile, où incompréhension et questionnements se bousculent... parallèlement à la prise en charge professionnelle, le relais des familles constitue aussi un *soutien essentiel à l'accompagnement des parents*, par la mise en réseau d'expériences et d'énergies.

*C'est pourquoi cette année encore, la Bretagne accueillera, dans un cadre de vacances, les familles de jeunes enfants sourds et malentendants, pour un STAGE D'INFORMATIONS ET DE FORMATION.*

Y participeront des professionnels (O.R.L, audioprothésiste, orthophoniste et psychologues), des intervenants associatifs, et, bien sûr, des parents.

Contenu du programme :

- La surdité côté médical (anatomie, origines, audiogramme). Sous réserves : Génétique,
- Les différents modes de scolarisation (état des lieux et perspectives),
- L'appareillage : les prothèses et implants, le matériel spécifique,
- La communication (orthophonie, présentation du L.P.C, de la L.S.F),
- La surdité au quotidien (de l'annonce au long terme),
- La législation (C.D.E.S., évolution des textes de lois),
- Témoignages et rencontres,



*Les enfants et leurs encadrants lors du stage 2001 à Cancale.*

- Soirées et activités *loisirs et détente* autour d'un fond documentaire, vidéos, logiciels...

L'objectif étant, au travers de ces échanges et réflexions, de permettre à chacun de se renseigner, de partager expériences et questions, mais aussi de se détendre en famille. Dans le **Manoir de la Goëlleterie**, (agrée Jeunesse & sport et Inspection Académique), à **800m de la mer**, les enfants seront encadrés dans la journée par des moniteurs titulaires du BAFA.

Une visite au Grand Aquarium de St Malo est prévue.

Infos et modalités d'inscription : 02 99 50 76 92

## Ateliers de LPC pour les membres de l'ADEPEDA 35

**L'ADEPEDA, a organisé en octobre et en mars dernier à Chantepie, près de Rennes, des ateliers de LPC et de LSF.**

Samedi, les adolescents ont confectionné les crêpes et les parents ont pu apprendre ou se réentraîner au LPC, langage parlé complété, avec Elisabeth Leroy, correspondante de la région Bretagne.

Jean-Paul Veyssières, le président indique que l'apprentissage du LPC est simple et rapide : *une douzaine d'heures suffisent pour acquérir la technique.*

Des formations sont dispensées sous forme de stages d'un week-end. *Il existe également des cassettes audio, vidéos, des manuels d'entraînements.* Le LPC est-il semblable à la Langue des signes ? *La LSF est une autre langue, une langue qui utilise le geste comme support d'expression. Ses gestes ne s'organisent pas comme les mots. A cause de ces différences importantes, le passage de la langue des signes à la langue française ne va pas de soi.*

Les ateliers LPC et LSF de ce week-end ont reçu de nombreux malentendants, jeunes et adultes, parents de défi-



*Jean-Paul Veyssières, Président de l'ADEPEDA 35 et Elisabeth Leroy, correspondante LPC de la région Bretagne.*

ciants audtifs. L'après-midi qui s'est terminée avec la dégustation des crêpes a été l'occasion pour les adhérents de se retrouver, d'échanger.

L'ALPC propose des stage d'été LPC du 29 juin au 06 juillet 2002.

**Contact :** ALPC, 21 rue des Quatre Frères Peignot  
75015 PARIS tél 01 45 79 14 04

**ADEPEDA 56 : Restructuration**

Depuis décembre 2001, L'ADEPEDA 56 et L'APECDA se sont regroupées pour n'en former qu'une seule : **L'ADEPEDA 56**. Le *Centre Gabriel Deshayes*, accompagnant de plus en plus de jeunes en intégration individuelle ou collective en milieu ordinaire, la dénomination exclusive d'*Association de Parents d'Elèves du Centre Gabriel Deshayes* n'avait plus lieu d'être, étant donné l'orientation départementale et pluridisciplinaire prise par l'établissement.

L'ADEPEDA du Morbihan est donc *divisée en plusieurs commissions, dotées chacune d'un vice-président*.

Cette nouvelle organisation doit permettre de mieux répondre aux différents besoins et attentes des familles, et de rassembler toutes les possibilités de prise en charge de la surdité sur le département.

Composition :

- Un Bureau (Président, trésorier +adjoint, secrétaire + adjoint)
- Un pôle CAMPS (enfants de 0 à 6 ans)
- Un pôle SEES (primaire collège, lycée, *enfants scolarisés au centre*)
- Un pôle SSEFIS (enfants en *intégration suivis par le centre*)
- Un pôle AIS/Etudiants (de la maternelle à l'université, enfants *non suivis par le centre*)
- Un pôle centre ressources.

**Contact : ADEPEDA c/° Surdimedia /Maison des Associations**

**12, rue Adjudant Redien 56400 AURAY**

**Tél : 02 97 65 61 69**

**ADEPEDA 22 : Intégration**

Après avoir créé en 97 un poste d'Auxiliaire d'Intégration Scolaire pour Déficients Auditifs, pour le suivi de trois enfants scolarisés en intégration (en complément du temps accordé par le SSEFIS de l'établissement spécialisé) l'ADEPEDA 22 *poursuit son activité, et gère aujourd'hui deux postes*, ce qui permet l'accompagnement d'enfants répartis sur plusieurs communes.

Mais la gestion de ces postes est lourde pour des parents

bénévoles, de nouveaux besoins se font ressentir, et la réflexion de l'association se porte aujourd'hui sur les démarches à entreprendre pour obtenir *les moyens de la pérennité de ces postes*.

**Contact : ADEPEDA 22, 10 bD Charner- 22000 St Briec. Tel,fax : 02 96 01 27 62**

**ADEPEDA 35: Reprise**

L'Association, dont le nouveau Bureau à été constitué en avril 2001, a souhaité donner un nouvel élan à ses activités. S'appuyant sur la demande des familles en matière de soutien, d'informations et de formation, elle s'efforce d'y répondre au mieux en organisant diverses rencontres : Plusieurs ateliers *communication* à thèmes et / ou festifs, spectacle présenté par les jeunes à l'arbre de Noël, organisation d'une journée d'information sur les implants cochléaires, conférence sur l'adolescence... Ces manifestations et échanges réguliers permettent de maintenir le lien entre les familles.

Le local associatif est ouvert toute la semaine, espace d'écoute pour les nouvelles familles, centre ressource pour

parents mais aussi étudiants à la recherche d'informations sur la surdité. Livres, vidéos et C.D.Roms sont prêtés gratuitement aux adhérents.

L'ADEPEDA participe à nouveau aux différents groupes de travail organisés par les associations, la Ville, l'Education Nationale, pour ce qui concerne la scolarité et l'accessibilité. Cette présence contribue à la reconnaissance de l'association en tant que partenaire actif des institutions.

**Contact : ADEPEDA, 31 Bd du Portugal,35200 Rennes. Tel, fax : 02 99 50 76 82**

**35 : A. P.K**

L'Association des Parents d'élèves de KERVEIZA, représentée au Comité de gestion et au Conseil d'Etablissement, a mis en place des *petits comités* qui, régulièrement, rencontrent la direction et le personnel de Kerveiza, afin de discuter de situations à améliorer, de questions relatives à la scolarisation. Ce partenariat se développe aujourd'hui, et la coopération parents/professionnels permettant une meilleure écoute des deux parties, favorise la réflexion pour une prise en charge de qualité, qui doit s'adapter aux nou-

velles directives ministérielles tout en respectant le choix des familles et les capacités des enfants.

L'APK propose aussi des activités ponctuelles pour les petits, ateliers de découvertes ou sportifs, et des rencontres entre parents.

**Contact : A.P.K . Launay. 35340 Liffré. Tel, fax: 02 99 68 40 80.**

## Quelques adresses de sites internet

**ADEPEDA 29** : Association Départementale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs du **Finistère**  
<http://www.multimania.com/adepeda/>

**ANPEDA** Fédération des Associations de Parents d'Enfants Sourds  
<http://ourworld.compuserve.com/homepages/anpeda/>

**Visuf** visuel Internet Surdit  Francophone  
<http://www.visuf.org>

**Centre pour D ficients Auditifs «Jacques Cartier»**  
<http://ecole.wanadoo.fr/jacques.cartier.22/>

**UNISDA**  
<http://www.iddanet.net>

**Philippe le Goff** : site d'un sourd du Finist re  
<http://sourds.free.fr/>

**La persagoti re** : institut d partemental de jeunes sourds de Loire Atlantique  
<http://www.lapersagotiere.com/>

**Centre Gabriel Deshayes** : Etablissements pour d ficients auditifs  
<http://www2.ac-rennes.fr/crdp/56/handicap/GDeshayes.htm>

**Ville de Rennes**  
<http://www.rennes.maville.com> (rubrique associations)

## Publications

Le Conseil de l'Europe  dite un rapport sur **Les Implants Cochl aires chez les enfants sourds**

- Vue d'ensemble de la politique actuelle et des pratiques dans dix pays Europ ens.
- Etude des cons quences psychologiques et psychosociales

Contact : Editions du Conseil de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex  
 Tel : 03 88 41 25 81 - Fax : 03 88 41 39 10  
 e-mail : publishing @coe.int Web site : <http://book.coe>

Association europ enne des porteurs d'Implants EUROCIU  dite le rapport du 2<sup> me</sup> symposium international : Implants cochl aires & environnement scolaire.

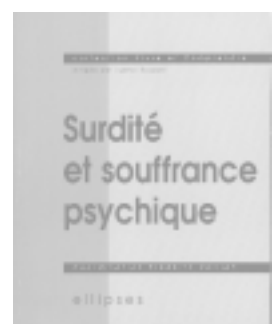
-Statistiques,  tat des lieux et perspectives de la scolarisation des enfants implant s en Europe  
**F d ration Fran aise des implant s cochl aires**  
 7 rue de la Part Dieu 69003 LYON  
 t l : 04 78 60 60 17 e-mail : [ffic@wanadoo.fr](mailto:ffic@wanadoo.fr)

**C.D.ROM pour apprendre la LSF : Rendez-vous   Angers**

Apprendre   travers des sc nes de la vie quotidienne.  
 8 sc nes vid es, 450 concepts.  
 Apprentissage interactif, auto-corrrections, exercices de substitution  
 R alis  & Edit  par : *Editions Monica Companys*  
 BP 82004 49016 Angers Cedex 01 Fax : 02 41 36 39 23

**Surdit  & souffrance psychique**

Livre collectif (*Abbou, Cuxac, Laborit, Poizat, (...)*) sous la direction de *F.Pellion, psychiatre*, qui m ne une r flexion sur les causes de l'exclusion subie par les sourds, et ses cons quences sur leur sant  psychique.  
 Collection **Vivre et comprendre** Editions **Ellipses**. 7,47 Euros.



**Le cours Morvan**  
 Martine et Marc Renard

Pour la premi re fois en France, une  cole permet aux sourds de pr parer les dipl mes de l'enseignement g n ral jusqu'au baccalaur at. Elle est la premi re   le faire et, aujourd'hui encore, le Cours Morvan reste la seule  cole sp cialis e fran aise qui ouvre aux sourds les portes de l'universit .

Pour commander ce livre (24 euros) : <http://www.visuf.org/rubriqueBout.htm>

